

Ligue Provence-Alpes-Côte d'Azur de la Montagne et de l'Escalade

Procès-verbal de la réunion du Comité Directeur du 1^{er} février 2021

Présents : Comité Directeur : Serge BARRAGAT, José BOLO, Josselin CAZAUX (Président), Pierre DURET, Claude FULCONIS (Secrétaire), Patricia GAUBERTI (Trésorière), Gilles MAUTRET, Alain RIGHI, Christine SLAMTI, Jean SOGLIUZZO,

Invités : Vincent CLARISSE (salarié de la Ligue), Amar KELTOUMI (salarié de la Ligue)

Excusés : Marie COROMINES, Laurence MOSTEIRO, Isabelle ROCHER,

Absents : Céline CHATAIGNIER, Clara FABRE

Le présent procès-verbal est relatif à la réunion du Comité Directeur de la Ligue PACA de la Montagne et de l'Escalade, qui s'est tenue le lundi 1^{er} février 2021, de 18h30 à 20h10, en visioconférence.

Plus du tiers de ses membres étant présent, le Comité Directeur peut délibérer valablement (en vertu de l'article 15 des statuts de la Ligue).

L'ordre du jour est le suivant :

- Point sur les rendez-vous du Président
- Validation du PV du CODIR du 8 décembre 2020
- Validation du PV de l'AGE du 21 janvier 2021
- Bilan financier 2020
- Budget prévisionnel 2021 et projets 2021
- Assemblée Générale Elective 2021
- Représentants de la Ligue à l'Assemblée Générale fédérale de 2021
- Elections du CROS le 13 mars 2021
- Questions diverses

Mot d'accueil du président pour remercier les présents à cette réunion du Comité Directeur, la dernière de l'Olympiade, en visioconférence, les conditions sanitaires ne permettant toujours pas de se réunir, à ce jour.

Il est rappelé que tous les documents de la réunion ont été déposés sur l'espace Sharepoint de la Ligue, voire envoyés par courriels pour les personnes l'ayant demandé.

A noter, au niveau fonctionnement de la visioconférence, pour parer à une éventuelle coupure du micro par exemple ou autre problème technique, à chaque vote, il sera demandé à chaque membre de s'exprimer de façon claire et précise.

1 Point sur les rendez-vous du Président

Un document sur les différents rendez-vous du Président avait été transmis avec la convocation au Comité Directeur.

Le Président revient sur les événements majeurs passés, et à venir sur février (AG des CT, remise de médailles au PGHM, coupe du Monde de Ski-Alpinisme).

2 PV du comité directeur du 8 décembre 2020

En l'absence de remarques sur le projet de PV du comité directeur élargi au CPCT du 8 décembre 2020 (joint à l'ordre du jour), le projet de PV est soumis à l'adoption du Comité Directeur.

- Contre : 0
- Abstention : 0

Le PV est **validé** à l'unanimité des présents (7 au moment du vote).

3 PV de l'Assemblée Générale Extraordinaire du 21 janvier 2021

En l'absence de remarques sur le projet de PV de l'AGE du 21 janvier 2021 (joint à l'ordre du jour), le projet de PV est soumis à l'adoption du Comité Directeur.

- Contre : 0
- Abstention : 0

Le PV est **validé** à l'unanimité des présents (7 au moment du vote).

Le PV sera soumis à l'adoption de l'Assemblée Générale du 20 février prochain.

4 Finances 2020

Les documents financiers (bilan et compte de résultat) ont été déposés sur le sharepoint. Le Président remercie Patricia pour son travail sur ce sujet.

Le bilan 2020 est excédentaire d'environ 21 k€.

Présentation des grands postes est réalisée par la Trésorier et quelques compléments sont apportés par le Président. Il est entre autres à noter qu'au niveau formation, le CQP AESA a continué à se dérouler soit en distanciel lors du 1er confinement, soit en présentiel depuis lors.

Les comptes sont soumis à la validation du Comité Directeur :

- Contre : 0
- Abstention : 0

Les comptes sont **validés** à l'unanimité des présents (8 au moment du vote).

L'ensemble de ces documents financiers seront mis en ligne dès le 1^{er} février soir sur la page dédiée à l'Assemblée Générale, sur le site de la Ligue.

5 Assemblées Générales 2021

5.1 Date et format

Rappel que l'AG se déroulera le 20 février, en visioconférence, de 10h à 14h, avec ouverture de la visio à compter de 9h30.

Le quorum n'ayant pas été atteint lors de l'AGE du 21 janvier, le 20 février, auront lieu : une AG Extraordinaire, puis les AG Ordinaire et Elective.

L'AG se déroulant en visioconférence, afin de laisser de la place à l'échange et de limiter le temps derrière l'écran, le président demande que soient mis en ligne l'ensemble des rapports au plus tard le 14 février, à savoir rapport moral du Président, rapport financier de la Trésorière et rapport d'activités des commissions. Demande est faite que chaque responsable de commission rédige et envoie son rapport dans les meilleurs délais.

5.2 Listes 2021

A ce jour, une seule liste connue, portée par Serge Barragat.

Le président actuel de la Ligue, Josselin Cazaux, remercie Serge pour son engagement.

Présentation par Serge de la liste qui est complète. La liste doit être déposée avant le 9 février 2021.

5.3 Commission électorale

« La commission se compose de 3 membres désignés par le comité directeur en fonction de leurs compétences et de leur indépendance. Ils ne peuvent être membre du comité directeur.

Des suppléants sont désignés dans les mêmes conditions.

Les membres de la commission ne peuvent être ni candidats, ni élus régionaux ou territoriaux sortants. »

A date, une seule candidature proposée au Comité Directeur : Guillaume Le Prunennec, actuel président du GUMS Aix-en-Provence.

Josselin prend contact à compter du 6 ou 7 février pour faire un point avec Guillaume et ce d'autant que les conditions de tenue de l'AG sont désormais connues (visioconférence).

6 Budget prévisionnel 2021 et projets 2021

6.1 Projets 2021

Pour l'Olympiade à venir, il est principalement évoqué une continuité des actions mises en place sur l'Olympiade 2017-2020, avec à court terme (ou dès que possible en fonction de la situation sanitaire), relance de l'ERJA, développement ERJSA et poursuite des ERJE.

6.2 Cotisation 2022

Pour mémoire, le Comité Directeur du 8 décembre 2020 a validé la proposition de ne pas augmenter la cotisation pour la saison 2022.

6.3 Budget prévisionnel 2021

Sur le principe, reprise du BP 2020 et réduction de certains postes pour prendre en compte le retour d'expérience de 2020 et en prenant en compte le début 2021 en mode COVID.

Maintien à l'identique de la part régionale pour 2022 (= 2021 = 2020).

Hypothèse budgétaire 6100 licenciés en fin de saison 2021 (contre 8500 fin 2020) et remontée à 7500 licenciés en décembre 2021, soit 13 000€ de recettes en moins sur 2021

Le budget prévisionnel ainsi présenté est validé l'unanimité des présents (8 au moment du vote) et sera soumis à l'adoption de l'Assemblée Générale du 20 février.

6.4 Projet supplémentaire, hors budget prévisionnel

Le Président présente le contexte de l'ajout d'un projet éventuel supplémentaire suite à la réception dans les jours précédents le CODIR d'une proposition de l'actuel propriétaire de la salle de Bloc'n Roc. En fonction de l'avis du Comité Directeur, un BP modificatif sera à réaliser et dans tous les cas, le projet devra être soumis à l'avis de l'Assemblée Générale.

Vincent Clarisse présente cette proposition avec plusieurs diapositives.

Echanges entre les membres présents qui posent la question du rôle de la Ligue à diriger une SAE, et demande d'avoir un regard extérieur sur cette proposition.

Le Président convient de prendre l'attache du département animation territoriale de la fédération et de revenir vers le Comité Directeur par courriel avec les éléments reçus.

7 Assemblée Générale 2021 du CROS

L'élection au Conseil d'Administration du CROS aura lieu lors de l'AG du CROS du 13 mars 2021 (qui se passera en visioconférence).

Les candidatures au CA doivent être déposées avant le 5 février 2021, et être validées par les Comités Directeurs des Ligues des candidats.

Proposition est faite que Claude FULCONIS soit candidat au CA, pour continuer à y représenter notre Ligue et défendre nos activités de pleine nature :

- Contre : 0
- Abstention : 0

La proposition est **validée** à l'unanimité des présents (10 au moment du vote).

8 Assemblée Générale 2021 de la FFME

L'Assemblée Générale fédérale se déroulera les 3 et 4 avril prochain.

En fonction de l'évolution de la situation sanitaire, soit elle se déroulera à Nantes, soit en visioconférence.

Statutairement, la Ligue est représentée par 2 personnes :

- Le Président de la Ligue (normalement Serge à cette date-là)
- 1 autre représentant désigné par le Comité Directeur

Pour ce 2nd représentant les candidatures de Josselin et/ou Patricia sont soumises au Comité Directeur.

Le Comité Directeur valide l'envoi de Patricia et de Josselin, en sus du nouveau Président de la Ligue.

9 Agenda 2021

Le calendrier suivant est présenté pour le premier semestre 2021 :

- 25 février 2021 CODIR – Visio – 1^{er} CODIR de l'Olympiade. Validation PV AG pour envoi des documents au national
- 3 & 4 avril 2021 Assemblée Générale Fédérale – Nantes

10 Questions diverses

En l'absence de questions diverses, le Président remercie vivement l'ensemble des membres présents pour leur investissement et leur engagement ces 4 dernières années : « Encore un grand merci pour ces 4 belles années à vos côtés. Le défi était à la hauteur de nos disciplines de Montagne et d'Escalade, mais ensemble nous l'avons relevé. Le rythme fut intense, mais les résultats au rendez-vous et les perspectives futures nombreuses. Mon seul regret est de ne pas avoir pu vous retrouver depuis près d'un an et partager ensemble des moments de convivialité, Sinon, ce bout de chemin fut un réel plaisir ».

La réunion du Comité Directeur est close à 20h10.

A Marseille, le 4 février 2021.

Josselin CAZAUX
Président de la Ligue PACA

Claude FULCONIS
Secrétaire de la Ligue PACA